

La commission départementale d'équipement refuse l'implantation de l'enseigne [HYPERMARCHES EDOUARD LECLERC](#) / T : 01.49.87.50.00 à la place de la jardinerie Chrysopolis de Besançon/25. Le dossier déposé par la société Sodeldis a été refusé. Le projet était de transformer la jardinerie Chrysopolis (ex Delbard) en un supermarché sur une surface totale de vente de 5.990 m². La CDAC (commission départementale d'équipement) refuse donc à Leclerc de revenir sur Besançon après un refus en 2009 sur la zone de Franois et en 2007 sur celle de kelton Timex. Leclerc est présent à Besançon avec son Leclerc Drive sur le boulevard Kennedy depuis février 2013. www.e-leclerc.com